

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA CEVENNE DES HAUTS GARDONS  
SEANCE DU 8 juillet 2011**

Les délégués de la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons se sont réunis vendredi 8 juillet à 18 h 00 à la salle de la cuisinasse à Ste Croix Vallée Française sous la présidence de Monsieur Hubert PFISTER, Président.

Date de convocation : 5 juillet 2011

Etaient présents : Hubert PFISTER, Jean-Max ANDRE, Marianne PASCAL, Noëlle PRATLONG, Etienne DIVOUX, Annie GOISET-PASCAL, Véronique GUELAUD, Evelyne SAINT MARTIN, Michèle MANOA, Michel COLRAT, Gérard CROUZAT, Jean-Pierre HOURS, Michel SALLES, Michel LOUISNARD.

Pouvoirs : Françoise SAINT-PIERRE pouvoir à Noëlle PRATLONG, Pierre FESQUET pouvoir à Etienne DIVOUX.

Absents : Josette GAILLAC (excusée), Jérôme GALTIER, Monique PASTRE, Jean-Claude PIGACHE, Claude FORGEOT, François FAURE, Sandrine MARMEYS, Jean HANNART, Marguerite JULLIAN (excusée), Noël GRAND (excusé), Pierre PLAGNES.

Monsieur Jean-Max ANDRE a été nommé secrétaire de séance

- Station d'épuration de la coopérative fromagère de Moissac

M. le Président fait part au Conseil des contacts pris avec les services de la Préfecture pour le financement de la part restant à la charge des coopérateurs dans la construction de la station d'épuration de Moissac. Il rappelle que cette somme devait être couverte par un emprunt dont les annuités devaient être remboursées par les coopérateurs. Suite à diverses réunions, cette somme va être couverte par une subvention exceptionnelle (DETR) égale à la différence entre le montant des travaux augmenté du coût financier du portage par la Communauté (755590 €) moins le total des subventions obtenues (578 130 €), soit une subvention demandée de 177 460 € **Le Conseil délibère à l'unanimité pour demander cette subvention DETR d'un montant de 177 460 €**

- Délibération modificative :

Pour intégrer cette subvention DETR au budget de la station d'épuration il convient de prendre la délibération modificative suivante :

Désignation des articles			
Num / Chap. Glob.	Libellé	Recettes	Dépenses
021-00 (040)	Virement de la section de fonctionnement.	1 109.00	0.00
023 (042)	Virement à la section d'investissement.	0.00	1 109.00
1321-11	Etat et établissements nationaux	157 970.00	0.00
1326-11	Autres établissements publics locaux	1 172.00	0.00
1641-00	Emprunts en euros	0.00	454 741.00
1641-11	Emprunts en euros	304 750.00	0.00
1676-00	Dettes envers locataires acquéreurs	-10 260.00	0.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00	4 961.00
752	Revenus des immeubles	-3 800.00	0.00
7788	Produits exceptionnels divers	9 870.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>460 811.00</b>	<b>460 811.00</b>

**Le Conseil approuve à l'unanimité.**

- Création de 2 postes pour le Village de Vacances du Martinet :

Michel SALLES fait part au conseil du besoin de la création de 2 postes d'agent d'entretien, à raison de 7 h hebdomadaires, les samedis de juillet et d'août. **Le Conseil approuve à l'unanimité en demandant une anticipation plus précoce des besoins.**

N'ayant plus de questions diverses, et plus de points à l'ordre du jour, la séance se termine à 20h00.